

*La politique sociale du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône*  
**Pour un département qui protège**

Avec un budget qui représente près d'1,5 milliards d'euros, soit près de la moitié de son budget total, **notre Département fort et solidaire, accompagne à toutes les étapes de leur vie ceux qui rencontrent des difficultés, afin de les aider à les surmonter.**

- **PRIORITE AU TRAVAIL.** En développant des mesures de retour à l'emploi, le Département donne la priorité à l'insertion par le travail et réduit le nombre de bénéficiaires de RSA.
- **SOUTIEN ET RECONNAISSANCE AU BEL AGE.** En ouvrant des Maisons du Bel Age, le Département apporte une aide concrète aux personnes âgées et montre le respect que la société doit avoir pour ses aînés.
- **AUX COTES DES FEMMES.** En contribuant largement à l'ouverture d'une Maison des Femmes, le Département se tient aux côtés des femmes et des enfants qui subissent des violences inacceptables.
- **VERS PLUS D'INCLUSION.** En accompagnant avec volontarisme les personnes touchées par un handicap, en soutenant le développement du handisport, en ouvrant une maison de la lutte contre les discriminations, le Département contribue à rendre notre territoire plus inclusif.
- **MODERNISER L'HOPITAL.** En finançant des travaux importants ou l'acquisition de matériel médical, le Département améliore l'offre de soins pour tous les Provençaux.

⇒ **Notre Département fait toujours plus pour la solidarité en y consacrant un budget record en 2023**

- Le budget consacré à la solidarité est au-dessus de la moyenne nationale, et en progression. Alors qu'en France, les dépenses concernant l'aide sociale sont en moyenne à 606 € par an et par habitant, elles sont de 707 € dans les Bouches-du-Rhône.
- Le budget solidarité représente 48 % du budget total de notre collectivité. Il a augmenté de 38 millions d'euros en 2022, malgré un contexte budgétaire contraint par les baisses de dotation de l'Etat et les effets de la crise sanitaire.
- Notre engagement en faveur des personnes du Bel Age est en progression, comme chaque année, et atteint 320 millions d'euros en 2022, avec le soutien aux associations d'animation et les colis de Noël.
- La délégation enfance - famille voit également son budget augmenter de 10% avec 291,8 millions d'euros en 2023.
- Le budget dédié aux personnes en situation de handicap, avec 340 millions d'euros, est en progression de près de 10 %.

⇒ **Notre Département fait toujours mieux pour les plus fragiles en mobilisant massivement ses moyens humains et ses dispositifs**

- 2 600 agents départementaux.
- Il accompagne les personnes en situation de handicap, il contribue au maintien de l'autonomie des personnes du Bel-âge, les accueille dans ses 38 Maisons du Bel-âge et leur offre des lieux d'accueil adaptés s'ils ne peuvent pas demeurer à domicile, il verse l'APA à plus de 23 500 personnes (Allocation pour l'autonomie, 163 M€) et la PCH à 10 000 personnes (Prestation compensatoire du handicap, 148 M€).
- Il gère le RSA, mène des actions pour favoriser le retour à l'emploi (accélérateur de l'emploi, forum de l'emploi, aide au tutorat, etc.) et pilote le PTI (pacte territorial d'insertion) qui formalise les engagements des acteurs du champ de l'insertion et le PDI (programme départemental d'insertion) qui présente les actions concrètes d'accompagnement des allocataires;
- Il accueille et protège les mineurs confiés, subventionne les associations qui mènent des actions dans le domaine de la solidarité, du handicap, du droit au répit des aidants et de la lutte contre les discriminations.
- Il soutient le pouvoir d'achat des parents de collégiens avec les chèques restos et les kits de fournitures scolaires de rentrée, distribue les colis de Noël aux personnes du Bel-âge, aide les communes à rendre accessibles leurs bâtiments publics (mairies, écoles, parcs, etc.) aux personnes à mobilité réduite.
- Il finance pour les femmes victimes de violence et leurs enfants plusieurs structures d'hébergement d'urgence dans le département, dont un site d'hébergement hautement sécurisé à Marseille (52 places).

⇒ **Notre Département est montré en exemple au niveau national pour son action solidaire : il a été récompensé en 2021 par une Marianne d'Or pour son excellente gestion de la crise sanitaire**

- Des centres de dépistage et de vaccination, un bus de la vaccination ont été ouverts, la situation dans les EHPAD a été quotidiennement surveillée et des équipements de protection individuelle ont été distribués dans les établissements sociaux et médico-sociaux : plus de 2 millions de masques, blouses et gants.
- Au plus fort de la crise sanitaire, les Maisons de la Solidarité (MDS) et la plupart des Maisons du Bel-âge sont restées accessibles au public.
- Les centres de consultation (centres de dépistage CEGGID, consultations enfants et femmes enceintes de PMI) n'ont pas fermé et sont allés au-delà de leurs missions habituelles pour décharger les consultations hospitalières. Dans ces centres ont été vaccinées contre la COVID près de 80 000 personnes en plus de l'activité habituelle.

- Le soutien financier aux associations œuvrant dans le domaine alimentaire et l'hébergement d'urgence a été renforcé, des actions coordonnées avec la Croix Rouge ont été menées pour aider les personnes en situation de précarité, un dispositif d'aide aux entrepreneurs en difficultés a été mis en place.
- Le Département a interrompu toutes les radiations et les suspensions de RSA.

⇒ **Notre Département est innovant en matière de solidarités en développant de nouveaux projets**

- Création ou soutien à la création de près de 200 places d'habitat inclusif,
- Lancement d'un nouveau numéro vert départemental pour l'enfance en danger, le 04 13 31 13 31,
- Ouverture de 38 Maisons du Bel-âge sur l'ensemble du territoire (depuis 2018),
- Ouverture d'une MDLD (Maison départementale de lutte contre la discrimination),
- Ouverture de la Maison des femmes (courant 2023)
- Ouverture de la Maison départementale des aidants le 5 septembre 2022.
- Lauréat du premier appel à manifestation pour la création d'un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) courant 2021 et territoire d'expérimentation de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA dans le cadre de France travail (2023)

⇒ **Notre Département investit pour la santé de tous en modernisant l'hôpital public**

- Dynamisation et renforcement de nos missions de santé : protection maternelle et infantile, centres de dépistage, VIH et maladies sexuellement transmissibles, lutte contre la tuberculose.
- Soutien aux associations qui œuvrent dans la santé, auprès des malades notamment pour les soins de support en cancérologie.
- Dépistage dans les écoles maternelles dans le cadre de la PMI et soutien à la prévention chez les enfants (ex : prévention bucco-dentaire).
- Financement de la prévention des cancers (colon, sein...).
- Le Département investit pour la santé de nos concitoyens en soutenant les investissements de santé structurants. Exemple du projet de restructuration de l'APHM et plus spécifiquement la création d'un Pôle Parent Enfant à la Timone, qui vient de faire l'objet d'un protocole d'accord avec l'Etat. C'est un effort historique du Département et de la Métropole avec 74 M€ d'apport des deux institutions, dont 57 M€ pour le seul Département.

⇒ **12 élus « Provence Unie » dont les délégations sont au service de la solidarité**

- **Valérie Guarino**, 3<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée aux Personnes en situation de handicap et à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- **Sabine Bernasconi**, 7<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée à l'Insertion Professionnelle
- **Thierry Santelli**, 14<sup>ème</sup> Vice-président délégué au Sport pour tous, à l'Handisport, au Sport Santé et à la Promotion du sport féminin
- **Julie Arias**, Conseillère départementale déléguée aux Centres sociaux et à la qualité du service public
- **Marine Pustorino**, Conseillère départementale déléguée aux Grands Evènements, au Sport de Haut niveau, à l'E-sport et aux Jeux olympiques et paralympiques et leur héritage
- **Agnès Amiel**, Conseillère départementale déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, à la Famille et à l'Enfance
- **Judith Dossemont**, Conseillère départementale déléguée à la Politique du logement et au Fonds de Solidarité pour le logement (FSL)
- **Sylvain Di Giovanni**, Conseiller départemental délégué à la Santé, à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche.
- **Denis Rossi**, Conseiller départemental délégué au Plan pauvreté, aux Associations caritatives et aux Interventions humanitaires
- **Hélène Gente-Ceaglio**, Conseillère départementale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les Violences faites aux femmes et enfants
- **Jean-Marc Perrin**, Conseiller départemental délégué aux Personnes du Bel Âge
- **Martial Alvarez**, Conseiller départemental délégué aux Maisons Départementales de la Solidarité (MDS) et à la Politique publique des MDS.